



Viticulture

# BPA Ouvrier Viticole

## Conduite et Entretien des Engins Agricoles et Viticoles

**CFPPA** 89  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

RNCP : 39068 (validation partielle) • Formation certifiante Niveau 3 **En formation continue**

### PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur.se.s d'emploi de plus de 16 ans.
- Salarié.e.s bénéficiant d'un projet de transition professionnel.
- Utilisation du compte CPF.

### CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Sans niveau spécifique.
- Admission prononcée suite à un entretien individuel de motivation.
- Première expérience professionnelle dans le secteur de la mécanique ou du machinisme souhaitée.
- Première expérience professionnelle dans le secteur de la viticulture souhaitée.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation de 4,5 mois, dont 420 heures en centre et 175 heures de stage en entreprise.
- Une session par an est programmée dans le respect du cycle végétatif.
- La formation est constituée de 3 modules métier et de 5 modules additionnels.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours et mises en situation pratiques au sein de l'exploitation viticole de l'EPL et de viticulteurs partenaires.
- Journées de formation délocalisées au sein d'exploitations viticoles avec mise en situation pratique.
- Simulateur de conduite.
- Plateaux techniques de l'EPL (exploitation agricole, ateliers, vignes...)

### OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences pour travailler en qualité d'ouvrier qualifié dans le secteur viticole.
- S'intégrer professionnellement dans une équipe.
- Acquérir les bases des connaissances techniques, scientifiques et pratiques liées à la conduite de la vigne et dans l'utilisation des matériels viticoles mécanisés.
- Acquérir les bases des connaissances techniques et pratiques dans la conduite sur route et dans les vignes d'un engin agricole et/ou viticole.
- Réaliser des travaux mécanisés (tarière, pulvérisation, travail du sol...) et l'entretien de premier niveau d'un engin agricole et/ou viticole.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, travaux pratiques, QCM, ...)
- Les acquis en formation sont évalués en situation professionnelle in situ ou reconstitués (épreuves pratiques) et/ou lors d'un entretien oral devant un jury composé de professionnels.
- Attestation de présence délivrée en fin de formation.

### MODALITÉS DE VALIDATION

- Possibilité de valider :
  - l'UC 4 du BPA Ouvrier Viticole (n° RNCP : 39068)
- Possibilité de valider des certifications professionnelles complémentaires : SST (sauveteur secouriste du travail), CERTIPHYTO.

### CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : Nous consulter,
- Tarifs : coût de la formation pris en charge par le Conseil Régional BFC et le FSE pour les demandeurs d'emploi. D'autres possibilités de prise en charge sont possibles selon la situation des candidats (salarié...), nous consulter.
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

### LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.



Intitulés	Volume Horaire
<b>B1</b> : Connaissances scientifiques de la vigne et travaux régulation	98
<b>B2</b> : Conduite et travaux mécanisés de la vigne et du sol (dont Certiphyto 14h)	189
<b>B3</b> : Entretien et maintenance des engins agricoles et/ou viticoles	84
Égalité professionnelle, lutte contre les discriminations	3.5
Sensibilisation à la transition écologique et énergétique les écogestes	3.5
Utilisation des outils numériques en démarche de recherche d'emploi, protéger ses données personnelles en navigant sur les réseaux sociaux, internet : piratage, hameçonnage, cyberattaques	7
SST : Sauveteur Secouriste du Travail	14
Les savoir-être professionnels	21
<b>Total d'heures en centre</b>	<b>420</b>
<b>Stage en entreprise</b>	<b>175</b>
<b>Total des heures</b>	<b>595</b>

**+ d'infos  
sur la certification**



Formation financée par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté au titre de l'action « Conduite et Entretien de l'Enjambeur ; Travaux Mécanisés de la Vigne ».

**Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet [www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : Démarche Qualité**

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap :  
Consulter notre référent handicap



Se référer au  
Registre public  
d'accessibilité  
(accueil du centre)

**Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :**



CFPPA 89  
Rue de La Brosse  
89290 Venoy



[www.terresdelyonne.fr](http://www.terresdelyonne.fr)  
ou notre page Facebook :  
[fb.com/cfppa89](https://fb.com/cfppa89)



03.86.94.60.20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)

Photos et illustrations : Pixabay et Freepik

**CFPPA 89**  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

**DOC\_FORM\_052\_V3**

Dernière mise à jour : 27/06/2024